

## *Formation en droit social*

### **DEPART ET MISE A LA RETRAITE / CUMUL EMPLOI-RETRAITE : Les nouveautés issues de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2009**

**LYON : le 17 novembre 2009 (8h30 -13h)**  
**MARSEILLE : le 27 novembre 2009 (8h30-13h)**

#### *Intervenants :*

*Camille ROUSSET, Avocat Associé, Cabinet DELSOL & Associés*  
*Audrey BABORIER, Avocat, Cabinet DELSOL & Associés*

### **Objectifs :**

- ↪ Intégrer les nouveautés en matière de départ et de mise à la retraite et de cumul emploi-retraite introduites par la loi de financement de la sécurité sociale pour 2009 du 27 novembre 2008,
- ↪ Maîtriser la différence entre départ et mise à la retraite et les incidences sociales et fiscales de ces deux types de rupture du contrat de travail,
- ↪ Connaître les possibilités de cumul entre emploi et retraite.

#### **1. Départ à la retraite et mise à la retraite : deux régimes distincts**

##### **■ Le départ à la retraite :**

- Les conditions du départ
- Le régime social et fiscal de l'indemnité de départ à la retraite

##### **■ La mise à la retraite :**

- Les conditions de la mise à la retraite :
  - Une nouvelle procédure légale pour la mise à la retraite des salariés entre 65 et 70 ans
  - Le maintien temporaire des accords dérogatoires pour les salariés de 60 à 65 ans
- Le régime social et fiscal de l'indemnité de mise à la retraite

##### **■ Conclusion : la rupture conventionnelle et les seniors**

#### **2. Cumul emploi-retraite : les assouplissements introduits par la loi de financement de la sécurité sociale pour 2009**

##### **■ Cumul emploi et retraite du régime salarié :**

- Cumul emploi et retraite de base du régime général : assouplissement du dispositif
- Cumul emploi et retraite complémentaire : maintien à ce jour des règles en vigueur

##### **■ Cumul emploi et retraite des régimes non-salariés**